MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

STRATÉGIE FRANÇAISE
SUR L'ÉNERGIE
ET LE CLIMAT

CAHIER D'ACTEUR
N°65 Fév 2022

CAHIER D'ACTEUR

Syndicat professionnel des Entreprises Locales d'Energie (ELE)

l'énergie locale, ensemble

ELE est un syndicat professionnel représentant des Entreprises Locales d'Energies.

ELE regroupe des Entreprises Locales de Distribution (Gestionnaire de Réseaux de Distribution et Fournisseurs) et des producteurs d'énergie, représente ses membres au niveau national, organise et anime des échanges d'expertises et d'expériences sur les sujets métiers et dans le domaine social, accompagne ses adhérents dans la compréhension et la mise en œuvre de la réglementation.

L'action de ELE se traduit par des démarches auprès des pouvoirs publics, des institutions et de toute organisation publique ou privée, pour la **défense des intérêts** et la **promotion des entreprises locales d'énergie.**

https://www.syndicat-ele.fr/

LES ENTREPRISES LOCALES D'ENERGIE (ELE), ACTEURS DES POLITIQUES ENERGETIQUES LOCALES ET ACCOMPAGNANT UNE TRANSITION ENERGETIQUE ET CLIMATIQUE JUSTE

Les ELE sont des acteurs économiques locaux, créateurs de valeur et d'intérêt général dans les territoires où elles sont présentes. Notre modèle d'acteur de l'énergie intégré et territorial est à la fois différent et complémentaire du modèle national porté par les grands acteurs.

Générateurs d'emplois locaux, nous contribuons à l'aménagement du territoire par nos investissements structurants dans les réseaux et la production d'énergie renouvelable.

Par nos implantations dans les territoires et notre capacité d'actions, nous sommes des outils de mise en œuvre des politiques locales dans le domaine de l'énergie et de la transition énergétique.

Porteuses de valeurs fortes et historiques, nos entreprises incarnent un modèle d'avenir au service de la transition énergétique dans nos territoires. Ancrées dans leurs territoires dont elles connaissent bien les écosystèmes, elles apportent qualité de service, réactivité, et proximité à leurs clients et partenaires. Sens du service public, expertise, agilité sont des caractéristiques reconnues par nos parties prenantes.

Tournées vers l'avenir, nos entreprises démontrent une réelle capacité d'innovation et d'expérimentation sociale, technologique et économique, favorisant la création de valeur locale, les circuits courts et finalement l'identification avec leurs territoires.

DES POLITIQUES PUBLIQUES LOCALES POUR LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (THEME 5)

Une gouvernance ancrée dans les territoires

Il n'est aujourd'hui plus envisageable de mettre en œuvre une politique énergétique et environnementale s'affranchissant d'une compréhension locale des territoires et de leurs particularités. Chaque territoire présente une réalité énergétique de production et de distribution unique, et les acteurs locaux disposent d'une connaissance holistique nécessaire à un développement optimal et vertueux. Trouver une application concrète de ces connaissances nécessite la mise en place de leviers de réalisation, tels qu'une gouvernance territoriale forte favorisant la participation de toutes les parties prenantes, au service de l'intérêt général local, économique, social et environnemental (contribution massive à la réduction de l'empreinte carbone territoriale notamment à travers les énergies renouvelables, participation aux plans climat air environnement territoriaux, plan d'actions et indicateurs dans l'ensemble de nos projets et programmes).

Outils de politique publique pour atteindre les objectifs climatiques et énergétiques

Le développement des Energies Renouvelables

Les freins au développement des EnR ne doivent pas empêcher les acteurs des territoires de s'investir personnellement. En cela les nouveaux projets EnR doivent être porteurs de sens pour les acteurs locaux. Ces Energies ne se développeront qu'en fédérant tous les acteurs de la production à la consommation, autour de projets décidés par le collectif local et ainsi mieux acceptés.

L'innovation dans les territoires

Les EnR sont un secteur d'activité jouissant d'une certaine maturité mais qui bénéficient néanmoins toujours des innovations. Les acteurs locaux doivent pouvoir s'appuyer sur des partenariats avec d'autres entreprises ainsi que des pôles universitaires pour mieux innover. De fait, l'échelle locale fait des territoires un terrain d'expérimentation in situ idéal.

Les Entreprises locales d'énergie participent également à la diffusion de savoir-faire, à l'apprentissage de leurs métiers, à donner une vision globale du système énergétique à une échelle plus réduite.

Une opportunité pour les entreprises locales

Une transition énergétique et climatique ancrée dans le territoire apporte de l'activité à nombre de PME PMI du tissu local.

A condition de favoriser l'insertion, le recyclage et les faibles émissions CO2, cette implication des petites entreprises locales est un réel atout.

L'adaptation des réseaux de demain

Les freins au développement des EnR premièrement perçus du grand public sont l'intermittence, l'acceptabilité sociale des moyens de production ou encore les besoins de financement. Les réseaux

jouent pourtant un rôle majeur dans cette révolution « verte », leur adaptation est une condition indispensable d'une société se dirigeant vers une forte électrification des usages. En effet l'évolution de notre mix énergétique implique une refonte de l'exploitation réseaux ainsi que de couteux investissements.

Les réseaux de distribution électriques doivent accueillir de plus en plus de production ENR décentralisée, demandant des raccordements et des renforcements importants. Ils doivent aussi être en capacité de gérer la variabilité de ces productions, et donc intégrer la flexibilité et l'effacement dans leur pilotage. Les politiques publiques doivent permettre le financement de ces évolutions.

Les réseaux de gaz, afin d'accompagner la décarbonation du secteur et d'assurer le maintien de l'activité, doivent prendre le virage de la reconversion et de la rationalisation des réseaux. Elles conduiraient à l'injection de gaz vert et d'H2, voir à terme la substitution du gaz naturel par ceux-ci. Pour cela les réseaux de gaz doivent permettre le raccordement et l'injection de cette production de gaz verts décentralisée. Ainsi les infrastructures gazières sont essentielles pour atteindre un mix énergétique décarbonné.

Plus généralement, et pour l'ensemble des réseaux (électriques, gaziers, de chaleur et de froid…) l'instrumentation des réseaux à des fins de prédictivité des consommations, de communication des informations vers les gestionnaires de réseaux, les fournisseurs et les clients, est un défi à relever. On pense ici notamment aux IoT (*Internet of Things*), aux *Smart grids*, au SIG (système d'information géographique), qui sont autant d'outils permettant la gestion prédictive des réseaux et le partage utile d'informations, afin de contribuer à la maitrise des consommations et l'adaptation des réseaux aux nouveaux enjeux de la transition énergétique.

Enfin, le développement des synergies entre réseaux (électricité, gaz, chaleur), peut constituer un outil fort de rationalisation des coûts et usages.

Les moyens d'accompagnement possibles dans la transition énergétique

L'accompagnement des acteurs dans la politique de réduction des consommations

La réduction des consommations d'énergie constitue un des piliers de la transition énergétique, incarnée par la SNBC et le *Fit for 55*. Les politiques publiques de réduction des consommations requièrent ainsi un accompagnement, notamment sur la bonne mise en application de certains leviers.

A cet égard, la complétude de l'obligation résultant du mécanisme des CEE est un levier intéressant pour réduire les dépenses énergétiques des bâtiments. Dans les territoires, cette obligation avant tout financière peut se transformer en une opportunité de développement d'un nouveau modèle d'affaire territorial, en proposant de nouveaux services aux acteurs locaux souhaitant réduire leurs consommations. Les Entreprises locales d'énergie pourront être au cœur du dispositif.

La réduction des consommations d'énergie passera également par la mise à disposition des données de consommation des collectivités et des consommateurs. Cette mise à disposition des données par les Gestionnaires de réseaux locaux permettra :

- une prise de conscience et l'identification des actions efficaces à mener pour réduire les consommations,
- d'éclairer les politiques publiques locales sur ses choix d'investissements,
- d'apporter un conseil en usage de l'énergie,
- d'apporter des solutions de pilotage des usages auprès de ces « consom'acteurs ».

L'accompagnement des ménages dans la décarbonation de la mobilité

Le réseau électrique permettra aux habitants d'un territoire d'avoir à disposition un point de recharge pour véhicule électrique, via le raccordement de nouvelles IRVE privées et publiques. Pour cela des bornes d'accès public seront disponibles dans un ratio suffisant pour les habitants.

L'offre IRVE doit se développer en France sur les voies rapides et autoroutes en pré-raccordant les futurs points de recharges (cf loi climat et résilience) entre 2022 et 2030.

Les habitants d'immeubles collectifs sont les oubliés de la révolution de la mobilité électrique. Des colonnes horizontales doivent pouvoir être installées en immeubles collectifs afin de garantir à tous un accès à la mobilité électrique en France. Ce déploiement d'IRVE privées s'accompagnera d'offres de fourniture adaptées à la recharge à domicile de

véhicules électriques, ainsi qu'une inévitable hausse de la demande du point de vue du réseau.
En 2019, le transport était l'activité qui contribuait le plus aux émissions de gaz à effet de serre de la France, le développement des activités en lien avec la décarbonation des transports est donc essentiel.

Les entreprises locales d'énergie considèrent ainsi qu'elles sont légitimes à déployer des infrastructures de recharge pour les véhicules électriques innovantes et simples d'utilisation afin d'accompagner l'électrification du parc automobile, au côté des GRD.

L'accompagnement des acteurs dans la création de valeur sociale, économique et environnementale

Le fil conducteur de la transition énergétique et climatique repose sur la création de valeur économique, la rentabilité étant la condition de la pérennité de ces nouvelles activités. Elles doivent également générer de la valeur sociale de long terme dans les territoires, avec des créations d'emplois locaux directs et indirects. L'objectif est ici de donner du sens à la transition énergétique dans les territoires où elles sont implantées.

L'accompagnement des acteurs dans la transition bas-carbone

Les collectivités locales, en ce qu'elles sont les concédants et les propriétaires des réseaux, doivent pouvoir compter sur les entreprises locales d'énergie. Cela passe par des relations privilégiées et de confiance avec les élus et les services. Aux premiers, nous donnons une vision du développement du patrimoine qui nous est confié, aux seconds nous devons assurer confiance et transparence.

Les collectivités élaborent les stratégies et politiques territoriales (schémas directeurs), les entreprises locales d'énergie leur apportent l'expertise pertinente afin d'éclairer au mieux l'action publique de planification.

De plus, la qualité de service que les entreprises locales d'énergie fournissent, assure un haut niveau de satisfaction des consommateurs. Cela permet ainsi de renforcer l'acceptabilité des politiques de transition énergétique locale.

Les entreprises locales d'énergie sont en mesure de proposer des solutions intégrées aux nouveaux enjeux qui nous font face, d'accompagner les nouveaux projets du territoire, la politique énergétique et l'accompagnement social de la précarité énergétique.

Trouver un équilibre juste dans la transition énergétique

En contrepartie de leurs efforts (efforts financiers, réduction des consommations, installations de production EnR, etc.), les producteurs et les consommateurs d'énergie sont en droit de bénéficier d'un service de qualité, compétitif et innovant, d'utilité sociale évidente, éthique, de production locale et de proximité physique et numérique. La confiance et la proximité avec les fournisseurs et distributeurs d'énergie sont à nos yeux essentielles, c'est ce que recherche au quotidien les entreprises locales d'énergie.

En synthèse

Les Entreprises locales d'énergie sont des acteurs clés de la transition énergétique territoriale partout où elles sont implantées. Elles sont engagées dans cette transition en tant que gestionnaires de réseaux, fournisseurs, producteurs d'ENR, opérateurs de mobilités et de flexibilités, partenaires des collectivités locales et des consommateurs.

Le modèle des entreprises locales d'énergie est un modèle d'avenir au cœur de la transition énergétique et au service des territoires.